Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 72 (1943)

Heft: 1

Rubrik: Prisonniers de guerre et philatélie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les cantons restent maîtres de l'éducation physique de la jeunesse. Toute cette instruction préparatoire est organisée par les autorités cantonales compétentes. La direction générale incombe au département militaire fédéral qui dispose, à titre d'auxiliaires, d'inspecteurs fédéraux et des officiers de tir, d'inspecteurs de gymnastique et de sport, récemment nommés.

Si nos jeunes gens gardent toute latitude d'interrompre leur entraînement physique dès leur libération scolaire, ils perdent ainsi une belle occasion de se développer rationnellement et risquent d'être dans l'obligation de suivre plus tard des cours de culture corporelle de 80 heures, qui seront probablement moins agréables et moins faciles que les cours volontaires qui leur sont offerts.

Le programme de ces cours facultatifs est, d'ailleurs, si attrayant que nous ne doutons pas qu'il tentera la grande majorité de notre jeunesse. Partout dans nos villages, comme dans nos cités, on se mettra au travail avec entrain. Nos futurs défenseurs de la patrie comprendront l'effort salutaire qui leur est demandé.

A notre avis, nos autorités fédérales ont réglé cette question si importante et si délicate, avec méthode et avec tact, évitant à la fois l'exagération et la tracasserie.

Prisonniers de guerre et philatélie

Le Service d'aide intellectuelle aux prisonniers de guerre, créé par le Bureau international d'Education au début des hostilités, a envoyé aux camps de prisonniers de guerre des divers continents près de 300 000 volumes scientifiques et littéraires, représentant une valeur d'un million de francs suisses.

Cette activité humanitaire a pu se poursuivre grâce aux subventions des Gouvernements belligérants ou neutres, grâce à l'aide des organisations culturelles et éducatives et au rendement des timbres édités par le Bureau.

Le Gouvernement de Roumanie vient d'émettre dans la collection du B. I. E. un timbre-poste à l'effigie du grand éducateur roumain Titu Maiorescu. Le timbre Maiorescu paraît en trois couleurs différentes, violet, brun et bleu, et sous forme d'un bloc spécial de trois timbres.

Le montant de la surtaxe de l'émission Maiorescu est versé au Service d'aide intellectuelle aux prisonniers de guerre du Bureau international d'Education. Le produit de ce nouveau timbre contribuera donc au développement d'une de ces œuvres humanitaires de portée mondiale qui font honneur à la Suisse.

Grâce à l'émission d'un timbre-poste dans la collection des grands éducateurs, les timbres parus précédemment — Pestalozzi et Père Girard — acquièrent la valeur de timbres « précurseurs ». Nous rappelons que le Bureau international d'Education envoie gratuitement, sur demande, l'album permettant de collectionner les timbres émis au profit de son Service d'aide intellectuelle.